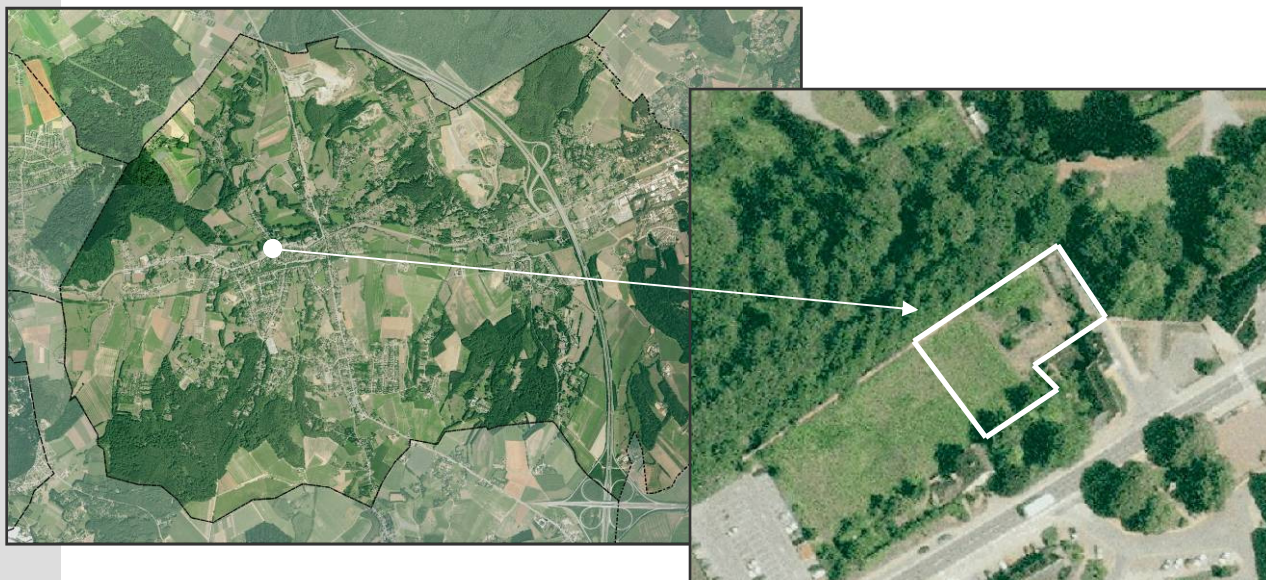


Braine-le-Château : aménagement d'un lieu de convivialité intergénérationnelle sur le terrain communal jouxtant la maison du Bailli

LOT 1

Fiche n°1.2



DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en l'aménagement de l'ancien potager du château en un lieu de convivialité intergénérationnelle.

Ce réaménagement poursuit deux objectifs :

- créer un jardin public ;
- offrir un espace ouvert destiné à favoriser les échanges intergénérationnels ;

Concrètement, le projet prévoit :

- la création d'espaces de rencontre, de petits jeux thématiques pour enfants, de plantations et de cheminements ;
- l'aménagement d'un espace couvert pour accueillir les visiteurs et les activités sociocollectives en cas de mauvais temps ;
- la construction d'un kiosque couvert et d'un espace destiné au public ;
- l'aménagement de l'accès de la rue des Comtes de Robiano ;
- la rénovation du mur d'enceinte et le comblement de l'accès vers le jardin du château ;

La Commune collabore actuellement avec le Centre d'horticulture de Braine-le-Comte afin que les étudiants de cette école présentent des projets de rénovation du jardin.

En termes de fonctionnement, le jardin sera accessible au public en journée durant les heures d'ouverture du syndicat d'initiative et lors des événements qui y seront organisés en dehors des heures d'ouverture du syndicat et le week-end.



ORIGINE DE LA DEMANDE

Deux projets évoqués dans les groupes de travail concernaient l'aménagement d'espaces extérieurs de rencontres citoyennes

- Groupes de travail thématique « Cadre de Vie » des 25/09, 7/10 et 16/10 2008 : projet « Aménagement et création d'espaces d'expression pour les citoyens » avec comme souhait d'intégrer cette dimension dans les projets futurs d'aménagement et de prévoir dans ces aménagements des espaces d'expression citoyenne ;
- Groupes de travail thématique « Cohésion sociale » des 30/09, 9/10 et 21/10 2008 : projet de création d'un « théâtre de verdure » au plateau de la gare.

Étant donné l'existence d'un terrain désaffecté appartenant à la commune à l'endroit des anciens potagers du château à côté de la maison du Bailli, il a été suggéré par l'auteur du PCDR de fusionner ces projets et de les réaliser à cet endroit.

JUSTIFICATION DU PROJET

Plusieurs éléments justifient le projet et ses différents aspects :

- le centre de Braine-le-Château souffre du manque d'un espace public de rencontres intergénérationnelles et de lieu de détente pour enfants ;
- la maison du Bailli fait actuellement l'objet d'une rénovation totale qui va notamment permettre d'augmenter les surfaces d'exposition pour le syndicat d'initiative. Le réaménagement du jardin peut être l'occasion d'offrir en plus, un espace d'exposition extérieur.
- la fanfare de Braine-le-Château ne dispose pas d'espace permanent pour ses représentations publiques. Celles-ci se déroulent actuellement sur un podium temporaire qu'il faut chaque fois monter et démonter. Le kiosque leur servira donc ainsi qu'à tout autre groupe musical ou d'expression scénique.

En quoi le projet s'inscrit-il dans une démarche A21L ?

Au niveau social, à vocation publique, le jardin sera accessible à tous et organisé et conçu pour les rencontres intergénérationnelles. Le kiosque, par l'accueil de la fanfare et d'autres groupes (musicaux ou autres) jouera également un rôle de rencontres citoyennes.

Au niveau économique, ce projet va renforcer le pôle d'accueil touristique animé par le Syndicat d'initiatives.

Au niveau environnemental, déjà colonisé par de la végétation spontanée, le terrain joue donc déjà un rôle au niveau de la biodiversité. Son réaménagement pourra avoir des conséquences positives en fonction des espèces qui seront plantées et du mode d'entretien (avec ou sans produits phytosanitaires).

La création du jardin devra donc se faire en pensant à une utilisation la plus réduite possible de produits phytosanitaires dans son entretien (utilisation de géotextile naturel). Une attention particulière pourra aussi être apportée au caractère écologique des matériaux de construction du kiosque et du préau et à une utilisation rationnelle de l'eau pour l'arrosage futur du jardin.

LOCALISATION

Rue des comtes de Robiano à 1440 Braine-le-Château.

Cadastre : 2^{ème} Div. E 340 S, 336 B.

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Zone d'habitat

STATUT DE PROPRIETE

Propriété communale

TACHES A REALISER

Les travaux portent sur :

- le déblaiement du terrain et l'évacuation des anciennes structures de serres ;
- la rénovation du mur d'enceinte et la création de l'accès via la rue de la Libération ;
- la construction du kiosque et du préau ;
- l'aménagement du jardin et la réalisation des plantations et cheminements ;

En plus des travaux, il conviendra de :

- réaliser un règlement d'ordre intérieur du parc à afficher à son entrée ;
- désigner l'équipe ou la personne responsable de la gestion du jardin (ouverture-fermeture, contrôle d'accès, organisation d'activités) ;
- désigner l'équipe ou la personne responsable de l'entretien du jardin.

OBJECTIFS VISES

A) Préserver et valoriser l'environnement, la biodiversité et le patrimoine naturel		B) Mettre en place une politique communale coordonnée de communication, d'information et de sensibilisation		C) Rééquilibrer les deux centres de l'entité et recréer un pôle à Wauthier-Braine		D) Viser la mobilité durable des habitants notamment via un réaménagement de l'ancienne ligne 115		E) Développer l'activité économique par une valorisation des productions locales		F) Favoriser l'implication de tous les acteurs dans la dynamique sociale villageoise	
<input type="checkbox"/>	Mettre en place une politique coordonnée de gestion des espaces verts, forestiers et naturels	<input type="checkbox"/>	Développer la communication vers l'extérieur	<input type="checkbox"/>	Restaurer le patrimoine bâti	<input type="checkbox"/>	Favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle et au trafic de transit des camions	<input type="checkbox"/>	Valoriser les produits du terroir	<input type="checkbox"/>	Diversifier le type d'offre de logements et promouvoir la mixité des occupants
<input type="checkbox"/>	Favoriser la valorisation des déchets organiques	<input type="checkbox"/>	Faire de l'éducation aux bonnes pratiques et aux réglementations	<input type="checkbox"/>	Réaménager les places en espaces de rencontre	<input type="checkbox"/>	Réaménager l'ancienne ligne 115 dans une optique de mobilité durable	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutenir l'activité touristique et de loisir	<input type="checkbox"/>	Veiller à l'accueil de la petite enfance
<input type="checkbox"/>	Soutenir les économies d'énergie	<input type="checkbox"/>	Élargir le champ d'action de l'A'Scrienn' et du site internet	<input checked="" type="checkbox"/>	Implanter de nouvelles affectations	<input type="checkbox"/>	Mettre en œuvre le PCM	<input type="checkbox"/>	Soutenir l'activité économique locale	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutenir les associations locales et l'activité socio-culturelle
<input type="checkbox"/>	Valoriser les cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	Communiquer via des événements					<input type="checkbox"/>	Soutenir l'activité agricole	<input type="checkbox"/>	Développer l'implication des habitants dans les activités socio-culturelles
<input checked="" type="checkbox"/>	Valoriser le patrimoine naturel	<input type="checkbox"/>	Développer la communication ciblée pour les touristes								
<input checked="" type="checkbox"/>	Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires										
<input type="checkbox"/>	Valoriser et préserver les paysages et points de vue remarquables										

Ces objectifs seront rencontrés par la réalisation du jardin :

- L'aménagement du jardin par des plantations favorisera la biodiversité. Des bonnes pratiques de gestion du jardin avec limitation de l'usage de produits phytosanitaires pourront être pratiquées ;
- Le kiosque offrira un nouvel espace pour des activités socio-culturelles ;
- Le jardin sera accessible au public pour des promenades ;
- Le jardin pourra accueillir des activités socio-collectives extérieures et servir d'espace d'exposition pour des événements touristiques et de loisir.

ESTIMATION GLOBALE DU COUT

Investissements	Montant TVA comprise	Origine du financement
Maçonnerie et équipements divers	250.000 €	80% DR / 20% commune
Aménagement jardin et plantations	63.000 € (à préciser en fonction du projet « École horticole »)	65% Dir. Espaces verts / 15% DR / 20% commune
Total	313.000 €	

Répartition des interventions (TVA comprise) (à préciser en fonction du projet) :

Développement rural : 80% des équipements et 15% des plantations, soit	209.450 €
Commune : 20% de l'ensemble, soit	62.600 €
Direction des espaces verts : 65% des plantations, soit	40.950 €
Total	313.000 €

PROGRAMME DE RÉALISATION

L'ensemble des travaux seront réalisés en une seule phase.

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

La Commune est déjà propriétaire du terrain.

Le Service public de Wallonie, direction des espaces verts a déjà remis un accord de principe sur le subventionnement de certains travaux de création de ce jardin.

ÉTAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

Une visite de terrain a déjà eu lieu avec le Service public de Wallonie, direction des espaces verts ;
Une collaboration a été entreprise avec le centre d'horticulture de Braine-le-Comte et les étapes suivantes ont déjà été réalisées :

- Octobre 2009 : visite du site avec relevé des mesures et niveaux, analyse du milieu, relevé des différents matériaux pouvant être revalorisés, premier croquis ;
- Décembre 2009 : remise et défense orale des travaux par les stagiaires devant le collège ;
- Janvier 2010 : choix du Collège et début du montage du dossier complet par les étudiants (plan de présentation, plan de cotation, plan de plantation avec son cahier des charges d'entretien et parasitologie, cahier des charges et ses différents plans techniques, devis des coûts des matériaux et des prestations)
- Avril 2010 : remise du dossier final au Collège.

Le déblaiement du terrain et l'évacuation des anciennes structures de serres ont déjà été réalisés

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Deuxième convention de développement rural.

Le projet (étude et travaux) sera réalisé en une seule phase échelonnée sur 2010 / 2011.

INDICATEURS

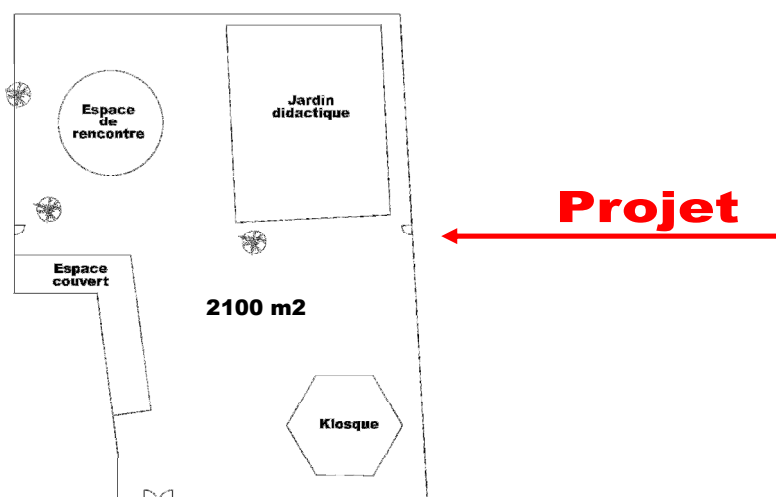
Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet répond) :

- Nombre de jours d'ouverture du jardin ;
- Nombre de visiteurs du jardin ;
- Nombre d'activités socio-collectives organisées dans le jardin.

IMPACT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Création d'emploi local	La création du jardin et sa gestion consolideront les emplois actuels du Syndicat d'initiatives et des services chargés de l'entretien des espaces verts.
Responsabilisation des modes de production et de consommation	Sans objet
Cohésion sociale et solidarités	Le parc deviendra un nouveau de rencontres citoyennes et intergénérationnelles.
Préservation des ressources	Les types de plantations et le système d'arrosage choisis pourront contribuer à la préservation des ressources en eau.
Protection de l'environnement	L'impact sur l'environnement sera limité par une limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires.

ANNEXE(S)



Estimation esquisse :

• Percements murs de clôture :		
	+/- 5,00 m ³ x 200 €	1.000 €
• Ragréage montants baies :		
	+/- 2,00 m ³ x 400 €	800 €
• Grilles :	3 pces x 3.000 €	9.000 €
• Kiosque / pavillon (hors socle)	1 pce x 80.000 €	80.000 €
• Espace couvert	1 pce x 35.000 €	35.000 €
• Terrasse	300 m ² x 80 €	24.000 €
• Structure de pergola (rappel des serres) (Fft)		6.000 €
• Déjointoyage + rejointoyage mur de clôture (QP) :		
	+/- 24,00 x 2,50 → +/- 60 m ² x 45 €	2.700 €
• Fermeture d'une baie existante	2,50 m ³ x 400 €	1.000 €
• Allées (pierre bleue)	150 m ² x 125 €	20.000 €
• Équipement plaine de jeu	Fft	5.000 €
• Installation électrique et éclairage	Fft	22.000 €
• Aménagement jardin (hors plantations)		
	2.000 m ² x 25 €	50.000 €
• Plantation (20 arbres)	20 x 100 €	2.000 €
Total hors TVA		258.500 €
TOTAL TVA comprise		312.785 €
Estimation arrondie à		313.000 €